

Séminaire doctoral

Être réfugié en Europe du Sud-est aux XXe-XXIe siècles :
Définitions, représentations, commémorations et témoignages

*Huitième séance : L'expulsion collective des étrangers dans la jurisprudence
de la Cour européenne des droits de l'homme : étude de cas*

par
Khalil Allahham, juriste, doctorant en droit

avec
Tiphaine Blot, réalisatrice, reporter indépendante
Derrière les murs des CRA, la frontière



Saint Louis, Sénégal, Tiphaine Blot, 2014

Jeudi 13 juin 2019
Amphithéâtre 4
de 14h30 à 17h30
Inalco
65, rue des Grands Moulins
75013 Paris

Organisateurs :
Christina Alexopoulos-de Girard,
Joëlle Dalègre,
Frosa Pejoska-Bouchereau,
Nicolas Pitsos.

Contact :
alexopoulos_8@hotmail.com

Présentation des intervenants et de leurs communications

Khalil Allahham

Doctorant en droit public à l'université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (Université Paris Saclay), attaché au Centre de recherche Institutions Publiques de l'UVSQ.

Avec la montée de la xénophobie, on assiste à l'adoption d'une politique migratoire de plus en plus ferme par certains pays européens, avec des renvois massifs des exilés de l'Europe vers les pays d'où ils viennent. Ces pratiques d'expulsion sont régies par des accords bilatéraux, écrits ou non, conclus entre certains pays européens et les pays de provenance des personnes exilées. Dans cette séance du séminaire nous interrogeons, à travers la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, la légalité de ces pratiques assimilées à une expulsion collective en droit international.

Tiphaine Blot

Réalisatrice et reporter indépendante depuis plusieurs années en France et à l'international, elle s'intéresse aux luttes militantes écologiques et sociales.

La réalisatrice questionne les pratiques de détention et de déportation des migrants susceptibles d'être expulsés après leur réclusion en CRA.